128724 - Le Trône du Clément tremble-t-il à cause d'actes de désobéissance, notamment des péchés?

La question

La Sunna affirme-t-elle que l'adultère fait trembler le Trône du Clément?

Est-ce le seul crime à faire trembler le Clément? Qu'en est-il des crimes comme le meurtre et l'homosexualité?

La réponse détaillée

Nous n'avons trouvé ni dans le Coran ni dans la Sunna ce qui indique que le Trône du Clément tremble à cause de la commission d'un quelconque acte de désobéissance ou péché. L'adultère et la sodômie relèvent certes des péchés majeurs les plus abominables. Mais rien ne prouve qu'ils font trembler le Trône du Clément. Et il n'est pas permis d'avancer une telle allégation sans fournir un argument clair et juste.

L'imam adh-Dhabi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: « Le Trône est une création divine gérée par Son Créateur.Si Celui-ci veut qu'il tremble , il le fait. » Voir *Siyarou alaam an-noubalaa* (1/297)

Toutefois, nous attirons l'attention de l'auteur de la présente question que la commission des péchés abominables est l'objet de menaces plus graves et plus assordissantes que le tremblement du Trône. Sous ce rapport, al-Boukhari (4634) et Mouslim (2760) ont rapporté un hadith d'Abdoullah ibn Massoud (p.A.a) selon lequel le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « Nul n'est plus jaloux qu'Allah puisqu'Il a interdit les péchés abominables visibles et cachés.Nul non plus n'aime à être loué plus qu'Allah l'est puisqu'Il Se loue. » Un hadith cité par al-Boukhari (5221) et par Mouslim (901) et rapporté par Aicha (p.A.a) nous apprend que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « Ò communauté de Mouhammad! Allah est on ne peut plus jaloux quand Il voit Son esclave male ou famelle se livrer à la

fornication. Ò communauté de Mouhammad!Si vous saviez ce que je sais, vous ririez peu et pleurerirz souvent. »

Cheikh al-Islam, Ibn Taymiyyah (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « la jalousie véhicule une dose de haine et de colère qui pousse le jaloux à écarter ce qui lui inspire ce sentiment. Allah le Trascendant haït cela (les péchés) comme Il déteste tout ce qu'Il a interdit. De la même manière, Il aime ce qu'Il a ordonné. La jalousie implique une forte haine puisque celui qui éprouve l'une, éprouve l'autre mais on peut haïr une chose sans qu'elle suscite de la jalousie en nous.Aussi la jalousie a-t-elle une portée plus restreinte même si elle reste plus forte (que la simple haine). Extrait de *Qaaidah fil mahabbah* (200-201)

Allah le sait mieux